



**cifal**  
Ouagadougou

AUTONOMIE FINANCIERE DES  
COLLECTIVITES LOCALES  
D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA  
MOBILISATION DES RESSOURCES  
LOCALES



**MODULE D'INTERVENTION**  
LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES  
LOCALES : TYPOLOGIE DES  
FINANCEMENTS (PRETS,  
SUBVENTIONS, ETC.), CONDITIONS  
D'ACCES, MOYENS DE MOBILISATION

**INTITULE**

L'emprunt et le financement des  
investissements communaux en Afrique



**INTERVENANT**

Cheikhou DIOP

**SENEGAL**



Du 08 au 12 Juin 2009 à Douala (Cameroun)

A L'HOTEL SOMATEL



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

**AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES  
LOCALES D'AFRIQUE : STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA  
MOBILISATION DES  
RESSOURCES LOCALES**

Douala, du 08 au 12 Juin 2009

L'emprunt et le financement des investissements communaux en Afrique

**10 Juin 2009**

**[cheikhouadiop@gmail.com](mailto:cheikhouadiop@gmail.com)**

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala

(Cameroun)



**AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES**



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

## SOMMAIRE

- I Contexte
- II Recommandations aux Gouvernements
- III Recommandations aux Collectivités
- IV Recommandations aux Agences de coopération
- V Recommandations au P.D.M

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala

(Cameroun)



**AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES**



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

## I CONTEXTE

- L'Afrique compte environ 290 millions de citoyens sur les quelques 800 millions d'habitants du continent. D'après les Nations Unies, le taux d'urbanisation en Afrique pourrait atteindre 50% vers 2020, puis 54% en 2025 ; pour le monde, il sera alors de 61%. Avec l'urbanisation croissante, la taille des villes moyennes augmente. Le nombre des agglomérations de 1 million d'habitants et plus, dans le monde est passé de 83 en 1950 à 325 aujourd'hui et pourrait dépasser 540 en 2015. L'Afrique abriterait 68% de ces villes rassemblant au total 224 millions d'habitants, soit 40% de la population urbaine.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala  
(Cameroun)



**AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES**



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

## I CONTEXTE

- Si cette croissance exponentielle implique des besoins en investissement sans précédent, cette demande est accentuée par les retards accumulés par les villes du continent tant en termes de transports que de logements ou d'alimentation en eau potable.
- Un autre fait majeur des dernières décennies est le succès de l'idée de décentralisation, promue depuis le début des années 1980 au nom des principes de gouvernance et qui s'étend progressivement sur l'ensemble du continent. Les collectivités territoriales africaines sont ainsi destinées à devenir des acteurs importants sur le marché du financement et même à terme les principaux emprunteurs dans le secteur des infrastructures et des services.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala

(Cameroun)



**AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES**



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

## I CONTEXTE

- Dans ces conditions, le financement des investissements des villes peut être analysé comme un **marché potentiel** important pour les opérateurs financiers privés et les bailleurs de fonds qui pourront prêter en direct à ces collectivités (prêts dits « sous-souverains »).
- Comment vont être financés les besoins en investissements des villes africaines ? Quels seront les mécanismes de financement qui pourront répondre à ces besoins très importants pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement ? Telles sont les questions centrales auxquelles il faut essayer de fournir des pistes de réflexion. Au vu des initiatives en cours, il apparaît que la réponse à ces questions dépendra de la **capacité des collectivités locales à augmenter leurs ressources propres** pouvant avoir un effet de levier sur des ressources additionnelles gouvernementales souvent faibles.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au

12/06/09

Douala

(Cameroun)



**AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES**



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

## I CONTEXTE

Cela impliquera :

- Des transferts fiscaux rationnels et prévisibles vers les collectivités en adéquation avec leurs capacités à assumer leurs nouvelles responsabilités techniques et financières ;
- Un cadre légal permettant aux opérateurs financiers et aux bailleurs de fonds de prêter en direct à ces collectivités (prêts « sous-souverains ») ;
- La possibilité d'avoir des mécanismes différenciés en fonction de la diversité des contextes (villes de petite taille, intermédiaire ou capitales) ;
- Des actions au niveau des gouvernements locaux leur permettant d'augmenter leurs revenus et donc de mieux faire face à leurs dépenses d'investissements et de maintenance.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au

12/06/09

Douala

(Cameroun)



**AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES**



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

## II RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

- **1. Promouvoir progressivement le processus de décentralisation organisationnelle et fiscale**

Une définition précise des rôles des entités publiques implique la mise en place de réels transferts financiers, intervenant en fonctionnement et en investissement selon des modalités variables, afin de rendre pérenne le système de financement des collectivités. Il est à ce titre particulièrement important de réduire l'écart entre les responsabilités croissantes des collectivités locales et leurs moyens financiers.

Des stratégies globales de décentralisation, des mécanismes de compensation pourraient être instaurées afin de permettre aux communes d'ajuster leurs ressources propres à leurs nouvelles charges. L'Etat devrait ainsi se diriger vers une politique contractuelle comme canal de financement des investissements des collectivités, reconnaissant ainsi une responsabilisation communes des deux entités dans la mise en place de financements croisés.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala

(Cameroun)



**AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES**



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

## II RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

### 2 Accroître la taille du marché des collectivités locales

La taille insuffisante du marché des collectivités locales est souvent due au fait que l'essentiel des infrastructures et des services reste du ressort des structures centrales (office national de l'eau, agence de l'assainissement, société nationale d'électricité, etc.) qui sont dans la plupart des cas les premiers investisseurs publics dans les villes. Cela cause inévitablement une fragmentation fonctionnelle et géographique et engendre des difficultés dans la répartition des financements privés et publics. Si la tutelle administrative et financière exercée par l'Etat sur les collectivités pouvait *s'orienter plus vers le conseil que le contrôle*, cela permettrait sur le moyen terme d'accroître la taille du marché des collectivités mais aussi de participer à une plus grande efficacité des Institutions Financières Spécialisées (IFS).

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala

(Cameroun)



AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

## II RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

### 3. Promouvoir de nouveaux outils contractuels

Des dispositifs de type contrats de ville, contrats d'agglomération permettent de proposer sinon des alternatives au processus législatif et réglementaire de la décentralisation, tout au moins l'opportunité de tester la capacité des collectivités à assumer des responsabilités croissantes. Ces outils peuvent ainsi appuyer efficacement les processus de décentralisation et le développement des marchés des collectivités locales.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala

(Cameroun)



AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

## II - RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

### 4. Développer de façon pérenne les mécanismes de crédit aux collectivités

Les gouvernements, comme suggéré par la Banque Mondiale en 2003 à Yaoundé, pourraient encadrer mais également développer de façon pérenne des mécanismes de crédit aux communes (exemple tunisien ou sénégalais expérimentant mixage prêt – subvention, financement d'un programme pluriannuel d'investissement, mesures d'accompagnement, ...). Or, le développement pérenne du crédit aux communes dans les PED repose en grande partie sur l'adoption de la notion de financement des collectivités locales par différence avec celle de financement de projets (appréciation du risque différente mettant l'accent sur le risque emprunteur, sans toutefois sous-estimer le risque projet).

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au

12/06/09

Douala

(Cameroun)



AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

## II - RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

### 5. Favoriser le recours aux institutions financières spécialisées

Le recours à des institutions financières spécialisées (IFS) pour répondre aux besoins de financement des collectivités locales constitue aujourd'hui le modèle dominant dans les PRI et les PMA de la zone Afrique, Maghreb / Proche Orient et Amérique du Sud. Ces IFS cumulent en général : des activités de crédit et des missions d'appui aux collectivités locales en matière de programmation des investissements et plus largement de renforcement institutionnel. Il est encore considéré que cette voie constitue la démarche la mieux à même de répondre aux besoins du secteur local à ces stades de développement.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala

(Cameroun)



AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

## II - RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

### 6. Promouvoir les partenariats publics – privés au niveau local

Les gouvernements pourraient ainsi étoffer la réglementation et la législation afférente au recours à la sous-traitance pour les collectivités locales. En effet, il n'existe pour l'instant que peu de références à ces types de partenariat dans les textes régissant les marchés des collectivités locales, le cadre contractuel public – privé restant que peu développé. Instruire dans les textes régissant les collectivités cette possibilité leur permettrait de faire appel au secteur privé pour l'investissement local et la gestion des services publics locaux.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala  
(Cameroun)



AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

### III - RECOMMANDATIONS AUX COLLECTIVITES

#### 1. S'orienter vers un meilleur management et une plus grande transparence dans la gestion financière

Pour accéder à des sources de financement autres que celles de l'Etat, les collectivités doivent donner des signaux forts en termes d'amélioration de la gestion de leurs ressources. Ainsi la mise en place et la généralisation des outils de comptabilité analytique et de programmation pluri – annuelle participeraient à une meilleure gestion stratégique.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala

(Cameroun)



AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

### III - RECOMMANDATIONS AUX COLLECTIVITES

- **2. Assurer un financement pérenne de l'entretien et de la maintenance des équipements municipaux**

Cette mesure contribuerait à crédibiliser la position des collectivités en matière de gestion mais faciliterait également le recours des collectivités à l'emprunt. Le plan de financement d'un investissement doit mettre en regard les coûts de fonctionnement induits et les recettes venant en atténuation directe ou indirecte. Les investissements locaux contribuent à augmenter le patrimoine communal qui doit être maintenu à niveau. Certains d'entre eux permettent de produire des services générant des recettes tarifaires ou fiscales, lesquelles participeront à la couverture des charges ultérieures.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala

(Cameroun)



AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

### III - RECOMMANDATIONS AUX COLLECTIVITES

- **3. Améliorer les conditions d'accès à l'emprunt**

Les grandes villes devraient créer les conditions favorables à l'accès à l'emprunt par la constitution d'une épargne, une meilleure transparence des comptes, une bonne gestion et l'adoption de programmes pluri - annuels d'investissements. L'acte d'emprunter suppose une capacité de la part du gestionnaire de se projeter dans l'avenir. Un accès trop soudain et trop important à l'emprunt pour les collectivités insuffisamment préparées risquerait à l'inverse de les faire basculer dans une spirale dépressive.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala

(Cameroun)



AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

### III - RECOMMANDATIONS AUX COLLECTIVITES

- **4. Assurer une meilleure communication**

Premier échelon d'organisation territoriale et première autorité publique de proximité, les collectivités devraient porter une attention particulière à leurs relations avec leur population. Ainsi, elles devraient **communiquer plus en avant** autour de leurs actions et expliquer à leurs usagers – contribuables les implications financières de leurs besoins et demandes.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala

(Cameroun)



**AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES**



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

### •5. Améliorer les capacités de programmation et de maîtrise d'ouvrage

La problématique des investissements des collectivités locales en Afrique semble se poser aujourd'hui plus en termes d'emplois que de ressources. Bien que cela puisse paraître paradoxal au vu de l'ampleur des besoins, nombre d'exemples témoignent de ce que l'accès à la ressource n'est pas la difficulté majeure. Dans beaucoup de pays, les ressources en financement dépassent les capacités d'absorption, du fait de la faiblesse des opérateurs, des insuffisances de la maîtrise d'ouvrage et de la fragilité du tissu d'entreprises.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala

(Cameroun)



AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières"



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

#### IV RECOMMANDATIONS AUX AGENCES DE COOPERATION

##### **1 Reconnaître l'importance croissante du financement du développement urbain dont les collectivités sont les acteurs centraux et différencier leur appui en fonction des besoins, des contextes nationaux**

Le financement des collectivités locales s'inscrit dans une **typologie de clientèle étendue et complexe** dont les principaux paramètres traduisent la multiplicité des situations économiques des pays mais également des traditions politiques, juridiques et administratives des Etats.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala  
(Cameroun)



**AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES**



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

## 2 Faciliter l'accès aux marchés financiers des collectivités les mieux gérées

Le recours au marché obligataire est un phénomène encore limité, freiné par les exigences des montages requis (rating, multiplicité des intervenants, accord de tutelle, garanties) et par leur coût (profil de financement, coût des intermédiations). Ce mode de désintermédiation peut être facilité par des fonds de garantie ou des mécanismes de rehaussement de crédit. Il suscite beaucoup d'intérêts dans les pays où les **banques et autres établissements financiers sont souvent sur liquides**. Par ailleurs, des outils comme des prêts à maturité ajustable sont susceptibles de rendre plus aisé le remboursement des investissements lourds notamment dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Dans le même ordre d'idées, la création d'un système du type Fonds de garantie mutuel qui serait porté par les collectivités locales elles-mêmes (ou leurs associations) au niveau international mérite d'être posé.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au

12/06/09

Douala

(Cameroun)



**AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES**



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

## IV RECOMMANDATIONS AUX AGENCES DE COOPERATION

### 3. Soutenir le recours des collectivités locales à la sous-traitance privée

Les partenaires au développement devraient appuyer toutes les initiatives des gouvernements visant à mettre en place et rénover la réglementation spécifique aux partenaires publics – privés au niveau des collectivités locales.

### 4. Coordonner leurs soutiens et leurs appuis

De façon plus générale, comme il a été suggéré à Yaoundé, les partenaires au développement devraient coordonner l'ensemble de leurs interventions sur ce secteur. Les pistes d'action sont nombreuses : moins de concurrence sur les guichets, mise en cohérence des interventions sur les villes, concertation entre les partenaires en termes de produits proposés.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala

(Cameroun)



AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

## V RECOMMANDATIONS AU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT MUNICIPAL (PDM)

- Parachever l'Observatoire des finances locales afin d'assurer une meilleure diffusion des informations et des données et procéder à des analyses comparées, comme préconisé à Yaoundé 2003 :
- 1. Développer l'Observatoire des finances locales, nécessaire pour instaurer une culture de l'évaluation, repérer les bonnes pratiques, les valoriser et les diffuser ;
- 2. Mettre en place une base de données sur le coût des services de base et sur la tarification et les modes de financement de ces services.
- 3. Suivre les avancées des Etats dans le processus de décentralisation ;
- 4. Mettre en place un cadre pour les intermédiaires financiers leur permettant de juger de la performance des marchés financiers locaux.

Cette présentation est basée sur la session transversale de l'Agence Française pour le Développement et Cities Alliance avec la contribution de Cheikhou DIOP intitulée "Repenser les politiques financières" (AFRICITES 2006 NAÏROBI / KENYA)



Du 08 au  
12/06/09  
Douala

(Cameroun)



**AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES**



Cheikhou DIOP

SENEGAL



Version électronique  
réalisée par CIFAL  
Ouagadougou

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**



**cifal**

*Ouagadougou*

Du 08 au  
12/06/09

Douala

(Cameroun)



**AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :  
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES**